

Dossier de proposition d'installation d'arceaux à vélo à Saint-Aunès

Introduction

Nous sommes un collectif de citoyens et de cyclistes qui souhaitons promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement écologique, économique et bénéfique pour la santé. A travers l'association forum Saint-Aunès, nous vous sollicitons pour vous demander d'installer des arceaux à vélo dans la ville de Saint-Aunès, afin de faciliter le stationnement des vélos et en encourager le développement.

Dans ce dossier, nous vous exposons les motivations et les raisons d'installer des arceaux à vélo, nous vous proposons des lieux stratégiques pour leur implantation, et nous estimons le budget nécessaire pour leur installation.

Motivations et raisons

Le vélo est un mode de déplacement qui présente de nombreux atouts, tant pour les individus que pour la collectivité. Il permet de se déplacer rapidement, facilement et à moindre coût, tout en respectant l'environnement et en améliorant la santé. Encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport primaire contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et sonore mais aussi les problèmes de circulation et de stationnement. Malgré sa taille, le village de Saint-Aunès est d'ores et déjà confronté à tous ces problèmes actuels.

Cependant, le vélo nécessite des conditions favorables pour son usage, notamment en matière de stationnement.

En effet, les cyclistes ont besoin de pouvoir garer leur vélo :

- en toute sécurité,
- de manière adaptée,
- et à proximité immédiate de leur destination,

sans craindre le vol, la dégradation ou l'encombrement.

À la différence des râteliers à vélo actuellement disponibles à quelques endroits du village, les arceaux sont des dispositifs simples et efficaces qui répondent à ces besoins en permettant d'accrocher le cadre du vélo et éventuellement une roue en plus.

Ils sont également compatibles avec les pneus plus larges et fournissent une stabilité accrue (ce qui limite le risque de chute et de voilage de roue).

Au regard du monde ou nous vivons, et à la manière dont il évolue, le vélo est un mode de déplacement qui est là pour durer. Investir dans de l'infrastructure adéquate aujourd'hui garantit à Saint-Aunès d'être une ville où il continuera de faire bon vivre dans le futur.

Sources de nos recommandations

En plus de notre propre analyse, les emplacements ainsi que les modèles d'arceaux suggérés dans ce dossier s'appuient sur des recommandations faite par deux entités reconnues :

- Le **Cerema** : établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.
- Et la **FUB** : Fédération française des Usagers de la Bicyclette, est une association à but non lucratif. La FUB agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.

Leurs recommandations peuvent être consultées dans les documents suivants (en annexe) :

- [cerema_stationnement_espace_public.pdf](#) "**Le stationnement sur l'espace public Stratégies et préconisations pour aménager**"
 - Page 131 - 6.3 *Implantation des emplacements*
 - Page 135 - 6.5 *Types d'équipement*
- [fub_guide_stationnement_2016.pdf](#) "**Stationnement des vélos dans les immeubles d'habitation et de bureaux**"
 - Page 27 - III. *Analyse comparée des différents supports*

Un stationnement vélo sera d'autant plus utilisé qu'il sera **facilement repérable**, qu'il se situe dans un **lieu de passage**, et dans le **prolongement du cheminement** du cycliste.

La **distance entre le stationnement et la destination** finale influence de manière évidente son utilisation. Cependant la **durée du stationnement** est un critère important pour déterminer cette distance, car les cyclistes sont plus ou moins disposés à marcher **selon le temps qu'ils comptent rester**.

Par exemple, l'espace de stationnement vélo existant actuellement près de la mairie est un râtelier : il présente un risque de voilage de roue, voire est impossible à utiliser pour les vélos à roues larges (vélos électriques par exemple) et rend difficile l'accroche en toute sécurité (avec chaîne et cadenas). Par ailleurs, il se situe sur le parking derrière la mairie : il est invisible pour

un cycliste (qui n'emprunte pas la route pour se rendre à la mairie ou au centre associatif), ne permet pas la surveillance visuelle et est trop éloigné du centre associatif.

Type	Durée	Destination	Distance admise
Stationnement de courte durée	< 1 h	Commerces, services publics...	Entre 10 et 20 m
Stationnement de moyenne durée	Entre 1 h et 12 h	Lieux de travail, loisirs, parcs publics, établissements scolaires, entreprises	Entre 30 et 50 m pour des espaces sécurisés (box...)
Stationnement de longue durée	Jour (s)	Aux abords des PEM, parkings relais	Jusqu'à 70 m pour des espaces abrités, sécurisés, à l'accès contrôlé et attractifs (consignes, box...)

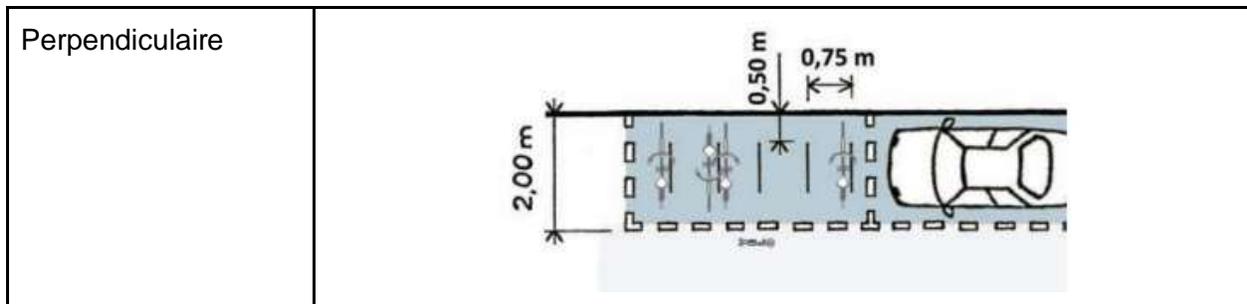
cerema_stationnement_espace_public.pdf page 131

Sur le plan disposition physique il existe trois types d'implantation :

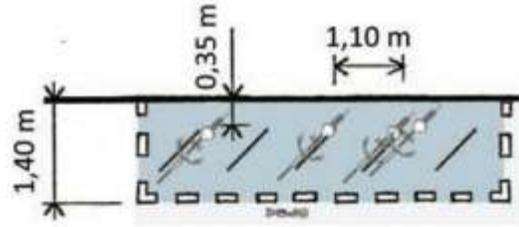
Mode de rangement	Emplacement vélo		Allée de circulation / dégagement
	Largeur	Profondeur	Largeur
Perpendiculaire	0,60 ~ 0,75 m	2 m	1,80 m
En épi à 45°	0,80 ~ 1,10 m (1,40 m pour le 1er vélo)	1,40 m	1,20 m
Longitudinal	2 m	0,60 m	0,90 m

fub_guide_stationnement_2016.pdf page 23 / cerema_stationnement_espace_public.pdf page

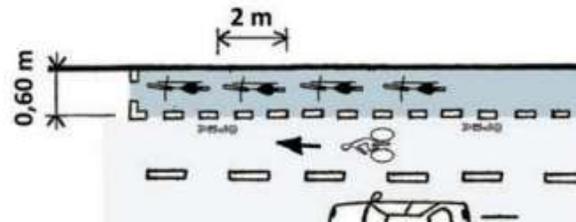
133



En épi à 45°



Longitudinal



Nos propositions d'emplacements prioritaires

Mairie (< 1h ; < 20m )



Plus :

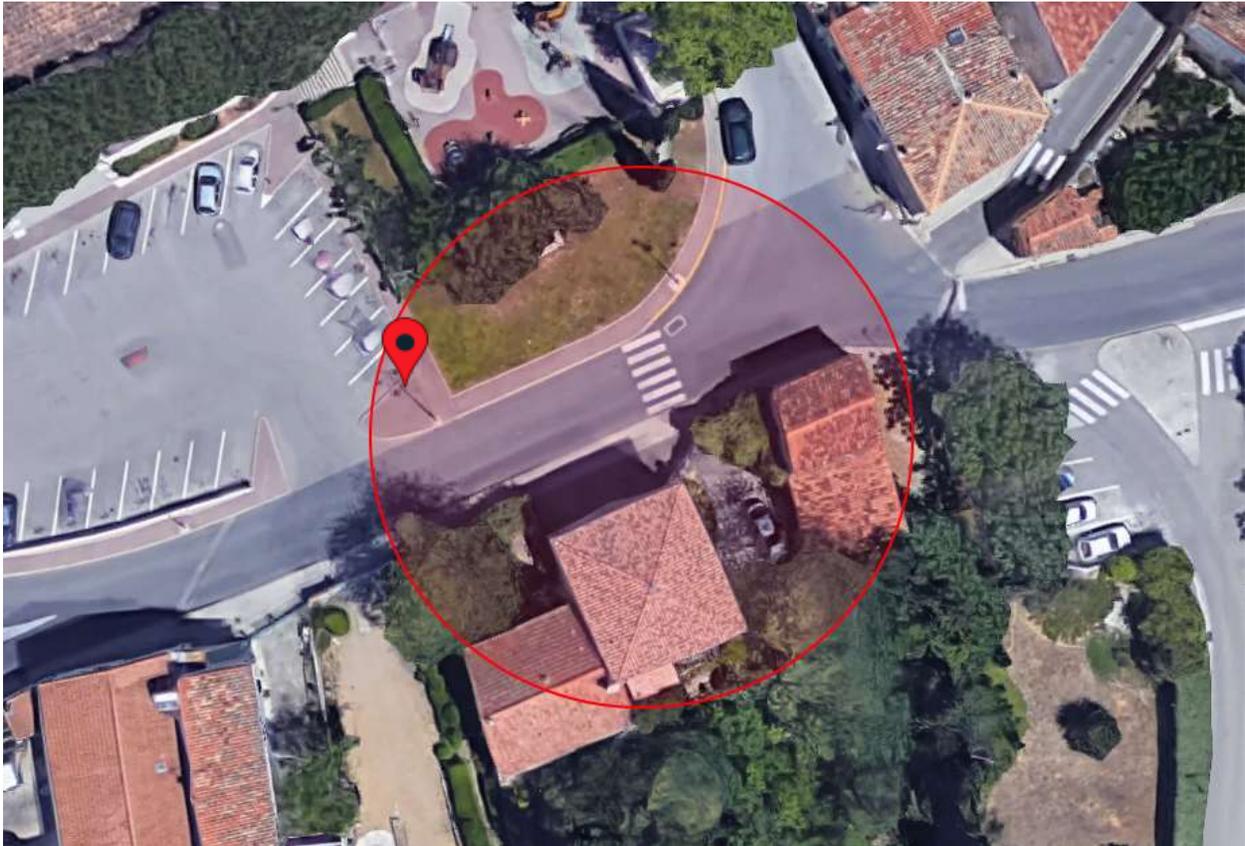
- Très visible
- Peut accueillir plus de 5 arceaux
- Peut aussi servir au centre associatif

Moins :

- Légèrement en dehors du périmètre recommandé

Note: un emplacement plus proche (comme sur la pelouse) serait idéal, quoique plus coûteux.

Cabinet medical / Pharmacie (< 1h ; < 20m )



Plus :

- Très visible
- Utilisation d'un espace perdu (en plus de la place de parking)
- Peut accueillir plus de 5 arceaux

Moins :

- Remplace une place de parking voiture

Commerces : Boucherie / Poste (< 1h ; < 20m )



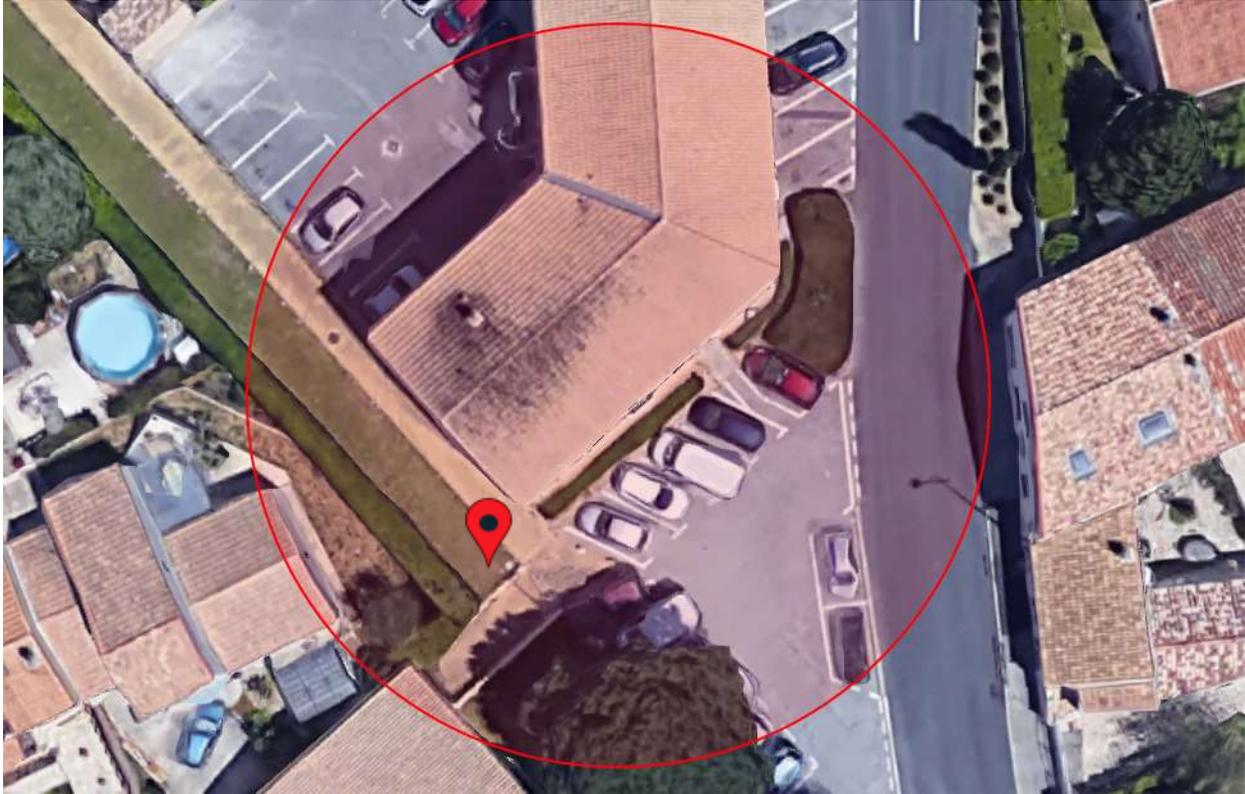
Plus :

- Très visible
- Réutilisation d'un emplacement vélo
- Peut accueillir plus de 5 arceaux

Moins :

- Légèrement en dehors du périmètre recommandé

Commerces : Boulangerie (< 1h ; < 20m )



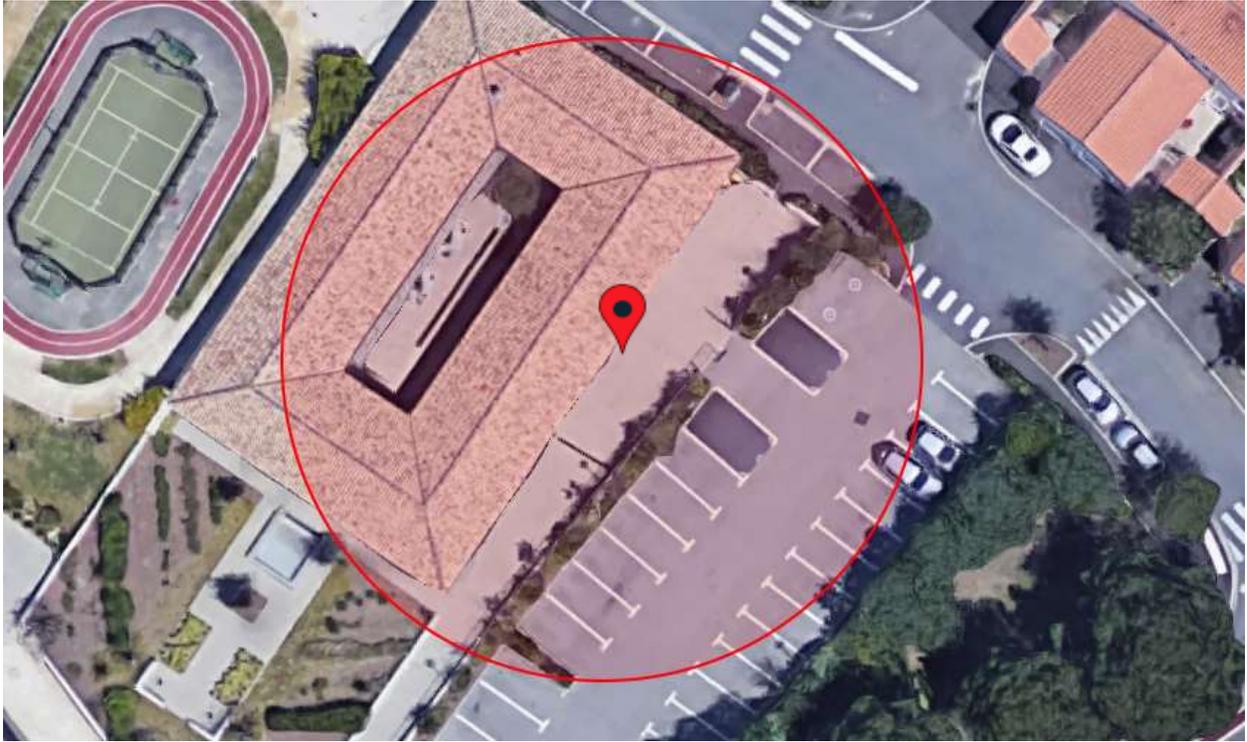
Plus :

- Très visible
- Sur le bord de la piste cyclable
- Utilisation d'un espace perdu
- Ne gêne pas le marché du samedi
- Peut être dimensionné pour 4-5 arceaux

Moins :

- Nécessite de remplacer de l'herbe par un revêtement

Mediathèque (< 1h ; < 20m )



Plus :

- Très visible
- Réutilisation d'un emplacement vélo
- Peut accueillir plus de 5 arceaux

Espace associatif : salles de sport (1-2h ; < 50m )



Plus :

- Réutilisation d'un emplacement vélo
- Peut accueillir plus de 10 arceaux
- (En plus de l'emplacement pour la mairie) 

Autres emplacements

Saint-Aunès a de nombreux emplacements déjà équipés de râteliers à vélo (terrains de tennis, parcs à jeux, salle polyvalente, écoles,...), et idéalement ces emplacements seraient à mettre à niveau avec des arceaux au fur et à mesure du temps (moyen/long terme).

Les emplacements que nous avons listés explicitement dans ce dossier sont ceux qui nous semblent bénéficier au plus grand nombre dans l'immédiat.

Les modèles d'arceaux préconisés

Comme mentionné précédemment, les râteliers sont à éviter pour de nombreuses raisons, notamment :

- le manque de compatibilité avec les pneus large
- le manque de stabilité
- le manque de sécurité (impossible d'attacher le cadre)
- et le risque d'endommagement des vélos

(**Cerema** page 136 : *Équipements à éviter* - **FUB** page 27 : *III. 1) Les systèmes fortement déconseillés par les cyclistes*).

Les recommandations portent donc vers l'**utilisation d'arceaux** avec ces caractéristiques :

- Hauteur : 70 ~ 80 cm.
 - Permet un bon appui du vélo et une bonne perception quand ils sont inoccupés.
- Largeur : 40 ~ 60 cm.
 - Permet l'accrochage du cadre et éventuellement de chaque roue.
- Épaisseur de la barre : 5 cm (maximum).
 - Permet le passage de tout antivol en U.
 - Exclure les formes avec des angles trop vifs.
- Une barre horizontale supplémentaire.
 - Permet de supporter les vélos de taille inférieure (vélos enfants).
 - Utile pour éviter que les cadenas glissent jusqu'au sol dans la saleté.
- Ancrés au sol.
 - Une fixation avec des écrous ou des boulons n'est pas sécuritaire.

(**Cerema** page 135 : *a) Les arceaux* - **FUB** page 28 : *III. 2) Les solutions à retenir*).

Une personne de la mairie de Mauguio nous a fait remarquer qu'il était important que le modèle d'arceau choisi offre la meilleure lecture et interprétation, et que certains modèles installés par le passé n'avaient pas été perçus comme des supports à vélo (modèle à double arceau).

Voici un modèle avec une bonne lecture, installé à côté de la piscine de Mauguio :



Il peut être trouvé au prix de 85 € HT sur le site suivant : https://sol-direct.fr/support-cycles/arceau-cycle-avec-signalétique-p-1157-9721.html#/1648-couleur-galva_non_peint/2127-support_cycle-fixation_par_scellement

Il est à noter que lors d'événements ponctuels nécessitant une plus grosse capacité d'accueil en vélos, des arceaux mobiles existent :

- <https://www.altinnova.com/produits/stationnement-velos/altao-mobile/>
- <https://www.4mepro.com/range-velos-et-motos/support-velos-en-ligne-5-arceaux-3099.html>

Budget

En termes de coût d'achat, c'est un projet qui peut se déployer sur plusieurs années, en commençant par les emplacements à plus fort besoin, et les nouveaux espaces qui peuvent être prévus dès leurs conception et sortie de terre avec des arceaux à vélo.

L'ordre de grandeur du prix d'un arceau à l'unité qui répond aux besoins varie de 60 € à 85 € HT sans compter le scellage dans le sol. Ce chiffre est à multiplier par le nombre d'emplacement que la mairie est prête à financer en fonction des priorités.

Les arceaux prioritaires que nous avons proposés dans ce dossier, au nombre de 35 reviendraient donc **entre 2100 et 2975 Euros HT à l'achat**, sans compter la pose qui pourrait éventuellement être réalisée par les services techniques. **Le double de ce budget (6000 Euros HT max) permettrait de renouveler tous les équipements existants en plus de l'équipement des emplacements prioritaires susmentionnés.**

Si la commune a besoin d'être aidée, le programme Alveole d'aides de l'Etat aux collectivités est terminé depuis fin 2021 mais d'autres aides seraient possibles : <https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/financement/#>

En outre, une personne du Conseil Départemental nous a confirmé que l'intercommunalité (l'agglomération du Pays de l'Or) devrait pouvoir aider la commune de Saint-Aunès sur ce sujet dans le cadre de la mobilité quotidienne, du stationnement, de la voirie, du tourisme, de l'éducation et du sport.

Conclusion

Ce dossier propose de déployer des dispositifs de stationnement visant à développer l'usage du vélo. Pour cela, nous proposons des modèles et des emplacements précis répondant à des besoins spécifiques non satisfaits actuellement dans le village. Les arceaux proposés peuvent être utilisés par tous types de vélos mais aussi les trottinettes. Le budget nécessaire à l'achat oscille entre 2100 et 6000 Euros HT (sans compter la pose). Il devrait pouvoir bénéficier d'aides publiques mais peut être planifié sur plusieurs années si nécessaire.

Nous espérons que vous prendrez en considération notre demande, et que vous nous accorderez, au besoin, un rendez-vous pour discuter plus en détail du projet. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions par avance pour votre attention et votre soutien.

Annexes

- [cerema_stationnement_espace_public.pdf](#)
- [fub_guide_stationnement_fub_2016.pdf](#)

Contacts

- Association Forum Saint-Aunès : forumsaintaunes@gmail.com